

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du jeudi 06 décembre 2012

L'An deux mille douze, le six décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. LEFEVRE - Mme TATIN – M. JULIEN – M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER – M. ROSA - Mme GROGNET – Mme DERUERE - Mme DEHAUSSY – M. CARPENTIER.

Absents : M. VAN ISACKER – Mme NOIZET – M. PETITNIOT – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS – Mme BENOIT – M. MAQUET.

Excusés : M. VAN ISACKER – Mme NOIZET – M. FAUQUEMBERGUE – M. PETITNIOT.

Représentés : M. VAN ISACKER par pouvoir à Mme LANCO
M. FAUQUEMBERGUE par pouvoir à M. JULIEN

Secrétaire de séance : Mme GROGNET Marie.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2012

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2012 est adopté à l'unanimité.

2. Personnel Communal

- Instauration de ratios d'avancement de grade et modification du tableau des effectifs du personnel communal

Une délibération est adoptée concernant d'une part l'instauration de ratios d'avancement de grade, d'autre part la modification du tableau des effectifs du personnel communal, suite à la proposition d'avancement d'un agent au grade supérieur (garde champêtre chef principal).

- Participation au dispositif de protection sociale complémentaire des agents territoriaux

Le Conseil Municipal décide de participer à compter du 1er janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la garantie prévoyance maintien de salaire souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle de 15 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée (cette participation étant proratisée pour les agents à temps non complet en fonction de leur durée hebdomadaire de service).

3. Versement d'une subvention complémentaire à l'Association « A Nos Loulous » (prise en charge du spectacle de Noël de l'Ecole primaire)

L'Association « A Nos Loulous » ayant accepté d'assurer la prise en charge matérielle et financière du spectacle de Noël du jeudi 20 décembre 2012 pour les élèves de l'école primaire, le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Association « A Nos Loulous » une subvention complémentaire de 800 € correspondant au coût du spectacle.

4. Classe de neige de élèves de C.M.2 – Versement d'une subvention

Mme le Maire expose à l'Assemblée que les élèves de C.M.2 (classe de Mme LELOIRE) envisagent une sortie en classe de neige d'une durée de 6 jours début mars 2013 à LA JUMENTERIE (Vosges).

L'effectif total de la classe est de 21 élèves (effectif connu à ce jour) dont 18 élèves résidant dans la commune et 3 dans des communes extérieures (ANNOIS – CUGNY – JUSSY).

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'attribuer à chaque élève domicilié dans la commune une somme de 120 € qui sera versée directement aux parents de ces élèves sur présentation par Mme la Directrice de l'Ecole Primaire de la liste des participants à ce séjour.

5. Fêtes et Cérémonies = dépenses prévisibles à engager sur les articles 6232 et 6257 du budget 2013

Une délibération est adoptée concernant l'établissement des différentes manifestations susceptibles d'occasionner des dépenses de fêtes ou réceptions imputables aux articles 6232 et 6257 du budget 2013.

6. Tarifs communaux 2013

Le Conseil Municipal décide l'application d'une hausse de 1,90 % représentant la progression de l'indice des prix à la consommation sur les ménages d'octobre 2011 à octobre 2012 pour la majorité des tarifs communaux (location de la Salle Polyvalente et tarifs annexes – concessions dans le cimetière et tarifs du site cinéraire...).

Les tarifs du service de cantine et de garderie périscolaire sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2013 :

- garderie matin ou soir	=	0,94 €
- repas et garderie du midi	=	4,02 €
- prix du repas pour les personnes extérieures	=	3,87 €

7. Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise

- Prise en charge de la compétence « Assainissement non collectif »

Le Conseil Municipal décide de formuler un avis favorable à la prise en charge de la compétence « Assainissement Non Collectif » sollicitée par le Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise.

- Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein de la Commission « Impayés »

Le Conseil Municipal désigne Mme NOIZET Annick pour représenter la Commune de FLAVY-LE-MARTEL au sein de cette commission.

8. Location du droit de chasse sur certaines propriétés communales à la Société de Chasse de FLAVY-LE-MARTEL

Le Conseil Municipal autorise l'établissement d'un contrat portant location du droit de chasse dans les parcelles boisées appartenant à la commune à la Société de Chasse de FLAVY-LE-MARTEL pour une période de 9 ans à compter du 1er janvier 2013 moyennant le paiement d'une redevance annuelle fixée à 600 €, actualisable chaque année en fonction de la variation de l'indice national des fermages.

9. Travaux d'amélioration du logement communal n° 35 Rue de la Gare – Décision modificative de crédits

Le Conseil Municipal adopte une décision modificative de crédits afin de permettre l'exécution de travaux de rénovation (remplacement des menuiseries – mise en conformité de l'installation électrique – travaux d'isolation) dans le logement communal sis au n° 35 Rue de la Gare.

10. Rénovation du réseau d'éclairage public – Programmation 2013

Le Conseil Municipal adopte une délibération approuvant un projet de rénovation de 47 points lumineux (pose de nouvelles lanternes et remplacement des lampes dites « ballons fluorescents » par des lampes Sodium Haute Pression).

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 23 600,48 € H.T, l'USEDA apportant une contribution de 12 980,26 €.

11. Cession d'un véhicule communal

Suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire (Peugeot PARTNER) en novembre dernier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la vente de l'ancien véhicule utilitaire (Renault EXPRESS), pour un prix minimum de 300 € et charge Mme le Maire de finaliser cette transaction avec l'acquéreur le plus offrant.

Questions d'initiative

- Mme TATIN Andrée : - signale des dysfonctionnements répétés du réseau d'éclairage public Rue André BRULE;
- M. CARPENTIER Daniel: - suggère l'aménagement (drainage – décapage et rechargement en cailloux) de l'enclos réservé aux services techniques communaux ;
- M. MOUFLIER Alain : - suite à la cérémonie de la Sainte-Barbe, annonce que le Service Départemental d'Incendie et de Secours serait favorable à la création d'une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers à FLAVY-LE-MARTEL en 2013, sous réserve de la validation du Plan Local d'Urbanisme ;
- M. GARY Franck : - rappelle que l'opération TELETHON aura lieu le samedi 8 décembre (accueil de 10h00 à 17h00) à la Salle Polyvalente.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 03 Janvier 2013

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie GROGNET

Danielle LANCO